

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C81-140101/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur

van524

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir les documents ci-jointe.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C81-140101/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur

van524

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21C81-140101

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NOTE TO BIDDERS: Please use **ONE** of the two mailing labels below and affix it securely to the outside of the envelope or package containing your bid submitted by mail or courier. Always ensure your company name, return address, open bidding solicitation number and closing date appear legibly on the outside of your bid submission.

AVIS AUX FOURNISSEURS: Pour le retour par la poste ou par messenger, veuillez utiliser **UNE** des étiquettes d'envoi ci-dessous et apposez-la à l'extérieur de votre enveloppe ou du colis contenant votre offre. Assurez-vous que le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'invitation ouverte à soumissionner et la date de clôture soient lisibles à l'extérieur de votre offre.

Bid Receiving
Public Works & Government Services Canada
219 - 800 BARRARD STREET
VANCOUVER BC V6Z 0B9

Solicitation No. : 21C81-140101/A SD U000

Solicitation Closes at : 2:00 PM Pacific Time
on : 2014-09-02

Réception des soumissions
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
219 - 800 rue Burrard,
Vancouver (C.-B) V6Z 0B9

N° de l'invitation : 21C81-140101/A SD U000

La réception des soumissions prend fin le : 2014-09-02
à : 14h HP

TABLE DES MATIÈRES

Tissu d'armure gaze 100% coton

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Limitation financière
10. Ordre de priorité des documents
11. Attestations
12. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Paiement
5. Assurances
6. Marchandises excédentaires

Liste des annexes :

- Annexe A - Besoin
- Annexe B - Base de paiement

- Annexe C - Demande d'échantillon

Tissu d'armure gaze

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation et toute autre annexe.

2. Sommaire

Ce besoin vise la fourniture du tissu d'armure gaze 100 % coton au Service correctionnel du Canada, aux établissements de Mission, Agassiz et Abbotsford, en Colombie-Britannique. La durée de l'offre à commandes est **deux ans** à partir de la date d'émission.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 et 2007, un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire, doit être présenté avec l'offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes, pour chacun des individus membre du conseil d'administration de l'offrant.

Le volume historique est :
26 septembre 2012 – 14 mars 2014 : 10,500 mètres de tissu
28 juin 2011 – 27 juin 2012 : 26,933 mètres de tissu

3. Compte rendu

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2014-06-26) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 180 jours

1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

M1004T (2011-05-16) Condition du Matériel

Le matériel fourni doit être neuf et conforme à la plus récente version du dessin, de la spécification et/ou du numéro de pièce pertinent, en vigueur à la date de clôture de la demande d'offres à commandes.

M0280T (2007-05-25) Documents exigés aux fins d'évaluation des offres

L'offrant doit fournir les documents suivants avec son offre :

Les soumissionnaires doivent présenter les résultats des épreuves provenant d'un laboratoire d'essai agréé indépendant, confirmant que les échantillons de tissus soumis avec leurs soumissions sont conformes aux trois (3) exigences suivantes :

CAN/CGSB 4.1 Méthodes pour épreuves textiles :

1. Solidité des teintures à la lumière, 18.3-M minimum L3
2. Solidité des teintures aux lavages, 19.1-M minimum 3 or plus Gray Scale.
3. Solidité des teintures au dégorgeage par frottement, 22-M minimum 3 or plus Gray Scale.

Les normes ci-dessus peuvent être commandées en contactant :

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'Office des normes générales du Canada
Division des ventes
Ottawa, Ontario K1A 1G6

Tél. : (819) 956-0425
1-800-665-2472
Télécopie : (819) 956-5644

Échantillons exigés aux fins d'évaluation des offres

Les soumissionnaires doivent fournir deux (2) échantillons dans la couleur spécifiée, chacun mesurant au moins un (1) mètre en longueur et 180 cm en largeur. Les échantillons doivent comprendre une barre stabilisatrice.

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 14 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrans devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrans. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrans.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrans peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrans acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (2 copies papier)

Section II : offre financière (1 copie papier)

Section III: attestations (1 copie papier).

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement ». Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Demande d'offre à commandes - Remplir, signer et dater l'offre

Conformité à l'Annexe A - Exigences

Prix conforme à l'Annexe B - Base d'établissement des prix

Livraison dans un délai de 60 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

Conformité au Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (s'il y a lieu).

1.2 Évaluation financière

1.2.1 M0019T (2007-05-25) Prix et (ou) taux fermes

L'offrant doit proposer des prix, des taux fermes ou les deux qui s'appliqueront pour toute la période de l'offre à commandes.

1.2.2 M0220T (2013-04-25) Évaluation du prix

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

2. Méthode de sélection

2.1 M0031T (2007-05-25) Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A.

2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#)(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2005 (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

(2 ans)

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du _____ au _____.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Albert Yamamoto

Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Approvisionnements, Vancouver

800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver (Colombie-Britannique) V6Z 0B9
Canada

Téléphone : 604-775-7549

Télécopieur : 604-775-7526

Courriel : albert.yamamoto@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

(complétée seulement à l'émission de l'offre à commandes)

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant

(complétée seulement à l'émission de l'offre à commandes)

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :
Service correctionnel Canada, Région du Pacifique.

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes*.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 10,000.00\$ (taxes applicables incluses).

9. Limitation financière

(complétée seulement à l'émission de l'offre à commandes)

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de _____ \$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;

- c) les conditions générales [2005](#) (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2014-06-26) - Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;
- e) l'Annexe A, Besoin;
- f) l'Annexe B, Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____ (*insérer la date de l'offre*), (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le _____ » ou « telle que modifiée le _____ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)*).

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit se faire dans un délai de 60 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Paiement

4.1 Base de paiement

Voir Annexe B ci-après.

4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2011-05-16), Limite de prix

4.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

5. Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2008-05-12), Assurances

6. Marchandises excédentaires

Clause du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe A

BESOIN

(2014/05/29)

Besoin : Fournir et livrer du tissu d'armure gaze 100 % coton au Service correctionnel du Canada, aux établissements de Mission, Agassiz et Abbotsford, en Colombie-Britannique selon les besoins, conformément aux spécifications ci-dessous.

Utilisation prévue : 40 000 mètres par an

Le tissu sera fourni en rouleaux de 50 mètres, emballés individuellement dans du plastique. Chaque rouleau ne doit pas excéder 30 kg.

La quantité minimale par commande subséquente est de 10 000 mètres

Durée de l'offre à commandes : 2 ans

Livraison requise : Dans un délai de **soixante (60) jours civils** à réception d'une commande subséquente relative à l'offre à commandes.

Le produit doit respecter les spécifications suivantes :

CAN/CGSB-4.2 Méthodes pour épreuves textiles :

N° 5,1-M : Masse des tissus

N° 6-M : Contexture du tissu

N° 18.3-M : Textiles – Essais de solidité des teintures PARTIE B02 :

Solidité des teintures à la lumière artificielle : ESSAI DE LA LAMPE DE DÉCOLORATION À ARC AU XÉNON

N° 19,1-M : Solidité de la couleur au lavage

N° 22-M Solidité de la couleur au dégorgeage par frottement, nettoyage à sec et humide (eau)

Fibre : 100 % coton, tolérance de – 5 % d'une ou plusieurs autres fibres peuvent être ajoutés.

Titre du fil (Numéro du fil) : de 105 à 130 tex (Numéro de fil de coton de 5,4 à 4,75), coton cardé à 2 brins en chaîne et en trame.

Armure : armure gaze (corps). Toile 1 x 1 (barres stabilisatrices)

Titre du fil pour armure gaze : chaîne de 33/10 cm (stade écru), trame de 35/10 cm (stade écru)

Aprêt : pré-rétréci

Remarque : le procédé de pré-rétrécissement doit être appliqué avant l'identification des résultats des propriétés suivantes, notamment la norme CAN/CGSB 4.1 : Méthodes pour épreuves textiles

Masse : 285 g/m² – (moins) tolérance de 10 %.

Couleur : bleu classique. La couleur doit être conforme à la couleur Pantone n° 19-4052TP* TP-Textiles. Le tissu peut être teint en pièce ou teint en fil.

Pantone Color Selector 1000 (Sélecteur de couleur Pantone) et/ou Pantone Textile Color Guide (TCX) (Guide des couleurs pour textiles Pantone)

La référence de couleur ci-dessus est disponible chez : Service à la clientèle
de Pantone au Canada

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Keng Seng Enterprises
4 030 rue St. Ambroise, Suite 227
Montréal, Québec H4C 2C7
Tél. : (514) 939-3971

Dimension du tissu : 180 cm de largeur +/- 5%

Barres stabilisatrices : les options suivantes sont acceptables :
Chaque extrémité doit mesurer 12 cm de large (18 cm maximum) et une autre au centre doit mesurer 5 cm (10 cm maximum) OU une autre au centre doit mesurer de 12 à 15 cm de large OU les trois doivent mesurer 12 cm maximum (une au centre et 2 aux extrémités)

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Prix en Dollars canadiens:

Note : Les prix sont à Destination FAB, y compris toutes les livraisons facturées au Service correctionnel du Canada aux 3 adresses suivantes en Colombie-Britannique, TPS exclue.

- (1) Établissement Ferndale, 33 737 Dewdney Trunk Road, Mission, C.-B. V2V 4L8.
- (2) Établissement Matsqui, 33 344 King Road, Abbotsford, C.-B. V2S 4P3
- (3) Établissement Mountain, 4 732 Cemetery Road, Agassiz, C.-B. V0M 1A0

La quantité minimale par commande subséquente est de 10 000 mètres

Tissu conforme à l'Annexe A.

\$ _____ (**dollars canadiens**) / par mètre linéaire, Destination FAB, y compris toutes les livraisons facturées, TPS exclue.

La livraison doit se faire dans un délai de 60 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

Livraison offerte : _____ jours civils.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21C81-140101/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur
van524
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe C - Demande d'échantillon

On peut se procurer des échantillons de tissu auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Si vous souhaitez obtenir un échantillon de tissu, veuillez en faire la demande par courriel à l'adresse suivante:

albert.yamamoto@pwgsc.gc.ca

Veuillez préciser les renseignements suivants dans votre courriel:

Demande d'échantillon de tissu armure gaze - Demande de soumission n°21C81-140101/A

Nom: _____

Société : _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postale: _____